

Schéma directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale, une élaboration collective

Le 30 novembre 2024



En 2024, l'Université Bordeaux Montaigne élabore son Schéma Directeur pour le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale et Environnementale (SD DD&RSE). S'inscrivant dans une démarche participative, l'élaboration de ce document accorde une large place aux contributions de la communauté dans son ensemble.

L'Université Bordeaux Montaigne inscrit les enjeux de la transition écologique et sociétale au cœur de ses missions, de sa gouvernance et de son fonctionnement et, conformément aux directives du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, elle formalise ses engagements par un Schéma Directeur pour le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale et Environnementale qui doit être finalisé pour la fin de l'année 2024.

L'ambition de l'Université Bordeaux Montaigne est d'accompagner les transitions à venir. L'établissement est déjà engagé en ce sens dans une démarche transversale et partenariale de transition écologique et solidaire à tous les niveaux (formations, recherche, gestion du patrimoine, aménagements, mobilités, politique énergétique, ...).

Ces engagements répondent à des enjeux sociétaux majeurs et contribuent localement à l'amélioration de la vie de campus, des conditions d'études et de travail pour les étudiants et les personnels. Plus largement, ils inscrivent l'établissement dans une trajectoire de transition sociale et environnementale répondant aux enjeux des changements globaux, grâce à de nombreuses actions en partenariat avec d'autres établissements du campus, des collectivités, des associations ou les services de l'Etat (Alliance « Agir Ensemble, Campus durable en ville durable », projet de réseau de chaleur urbain, projet partenarial d'aménagement Bordeaux Inno Campus, ...).

L'élaboration de ce schéma

Une étape de diagnostic

Pour élaborer ce document dans les délais imposés par l'Etat (avant fin 2024), l'université a fait appel à un prestataire spécialisé pour l'accompagner dans sa démarche. Cette prestation est financée dans le cadre de la phase préalable du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performances (pré-COMP) obtenu à cet effet auprès du Ministère de l'Enseignement

Supérieur et de la Recherche. La première étape du schéma directeur vise à collecter et à produire des données afin d'établir un diagnostic partagé des actions et des initiatives déjà existantes dans le domaine du développement durable, à l'échelle de l'établissement.

Dès cette première étape, la communauté universitaire dans son ensemble sera associée à la démarche à travers divers ateliers réunissant les représentants et les référents « Développement durable » des composantes, les étudiants éco-ambassadeurs ainsi que les personnes et les collectifs impliqués dans des démarches de développement durable au sein de l'établissement. Cette phase se déroulera entre le mois d'avril et le mois de juin 2024.

Une étape de co-construction avec la communauté universitaire

Une fois le diagnostic effectué, une étape de co-construction de ce schéma sera engagée, en lien avec les personnels et usagers de l'université, sous l'égide de la nouvelle gouvernance de l'établissement.

Afin d'appliquer les principes du développement durable, une démarche concertée est envisagée afin de mobiliser l'ensemble des parties prenantes de l'établissement pour établir des orientations pérennes et appropriées par la communauté.

Cette étape permettra de déterminer la stratégie, les objectifs et les actions relatives au schéma directeur DD&RSE, ainsi que les indicateurs permettant d'en mesurer le suivi.

Le Schéma directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale, c'est quoi ?

Le schéma directeur pour le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale (SD DD&RSE) vise à établir une feuille de route claire et ambitieuse pour intégrer les principes du développement durable et de la responsabilité sociétale au cœur des activités des universités.

Document stratégique demandé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ce schéma directeur est propre à chaque établissement. Il a vocation à embrasser la totalité des activités de l'université, de son cœur de métier (formation et recherche) jusqu'aux fonctions supports (ressources humaines, système d'information et numérique, marchés, ...) en incluant toutes les dimensions de sa mission. Son contenu doit reposer sur les valeurs qui fondent l'établissement et sur l'engagement collectif de tous ses personnels et usagers.

Le SD DD&RSE peut être amélioré en continu, permettant de déployer par étapes les différents chantiers. Il sera actualisé tous les 5 ans.

Les axes du Schéma directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale

- * Enseignement et formation
- * Recherche et innovation

- * Stratégie de gouvernance et politique d'achats
- * Réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités
- * Politique sociale et qualité de vie au travail
- * Gestion de l'eau
- * Biodiversité

Infos pratiques

La co-construction du Schéma directeur prendra la forme de plusieurs sollicitations de la communauté universitaire : entretiens, ateliers ou séminaires collaboratifs.

Contact :  schema-directeur-ddrse@u-bordeaux-montaigne.fr

Le calendrier

Avril - mai 2024 : diagnostic de l'existant.

Juin - juillet 2024 : définition de la stratégie.

Juillet - octobre 2024 : définition du plan d'action.

Consulter les actualités de la rubrique "[Développement durable](#)" de notre [site institutionnel](#).